

Retrait des concessions minières du Genest, de la Chaunière et des Bordeaux, de Port-Brillet

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et du secrétaire d'Etat chargé de l'industrie du 2 novembre 2016, il est mis fin à la concession de mines d'anthracite dite « concession de la Chaunière et des Bordeaux » portant sur le territoire des communes de La Baconnière, Le Bourgneuf la Forêt et Saint Ouen des Toits.

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et du secrétaire d'Etat chargé de l'industrie du 2 novembre 2016, il est mis fin à la concession de mines d'anthracite dite « concession du Genest » portant sur le territoire des communes de Changé, Le-Genest-Saint-Isle et Saint Berthevin.

Le texte complet de ces arrêtés peut être consulté dans les locaux du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat (direction de l'énergie, tour Séquoia, 1 place Carpeaux, 92800 Puteaux) ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire (service des risques technologiques, 5 rue Françoise Giroud, CS 16326, 44263 Nantes Cedex 2).

Par arrêté du secrétaire d'Etat chargé de l'industrie du 15 novembre 2016, il est mis fin à la concession de mines d'antimoine, cuivre, plomb, zinc, argent, or et métaux connexes dite « concession de Port-Brillet » portant sur le territoire des communes de La Brûlatte, Olivet et Port-Brillet. En conséquence, le gisement correspondant est replacé dans la situation de ceux ouverts aux recherches.

L'arrêté intégral peut être consulté à la direction de l'eau et de la biodiversité, sous-direction de la protection et de la gestion des ressources en eau et minérales, bureau de la gestion et de la législation des ressources minérales non énergétiques, tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex ainsi que dans les bureaux de la DREAL des Pays de la Loire.